

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL
N°28/AT/DG/DAMP/DAM/2025

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt national est lancé pour :

« La constitution d'une short-list des prestataires exerçant dans divers domaines de formation »

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

L'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt National (AMIN) sera adressé aux organismes et établissements de formation ayant les conditions ci-après :

- ✓ Être un établissement privé de formation professionnelle disposant d'un agrément délivré par la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (DFEP) ;
- ✓ Être un organisme ou établissements de formation relevant des institutions et administrations publiques disposant d'un décret de création ou tout autre document probant ;
- ✓ Être un établissement de formation relevant des entreprises publiques disposant d'un statut de création ou tout autre document probant.

Les candidats doivent proposer dans leurs catalogues de formation des thématiques qui couvrent les lots ci-après :

Lot N° 01 : Achat, Logistique, Patrimoine et Assurance.

Lot N° 02 : Commercial, Marketing et Communication.

Lot N° 03 : Développement Personnel (Soft Skills).

Lot N° 04 : Finances, Comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion.

Lot N° 05 : Gestion des Ressources Humaines.

Lot N° 06: Management et Leadership.



Lot N° 07 : Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Lot N° 08 : Outils Informatiques et Logiciels.



DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats admissibles à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composés des pièces administratives et techniques portant informations attestant :

- Une présentation de l'organisme ou l'établissement de formation ;
- Une copie de l'agrément de formation en cours de validité délivré par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel (MFEP) pour les organismes privés de formation professionnelle ;
- Une copie d'un décret de création ou tout autre document probant pour les organismes ou établissements de formation relevant des institutions et administrations publiques ;
- Une copie du statut de création et ses modificatifs s'il y lieu (*) ou tout autre document probant pour les établissements de formation relevant des entreprises publiques ;
- Une copie du Registre de Commerce (RC) électronique ;
- Présentation d'un catalogue de formation portant les thématiques de formation relatives aux lots objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMIN).

N.B :

(*) : Dans le cas où le soumissionnaire présente un statut de son organisme ou établissement de formation contenant toutes les informations utiles demandées, notamment (l'adresse du siège social, la forme juridique, le segment d'activité, le représentant légal qui engage l'entreprise et la raison sociale), ce dernier fera l'objet d'une acceptation par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres (COPEO).

Les candidats doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées ci-dessus en format papier dans les délais mentionnés afin d'éviter tout rejet.

Les établissements et organismes de formation peuvent manifester leur intérêt pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Administration Des Marchés « Direction Générale », à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Bureau lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia- Alger – Algérie**

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme, sans aucun signe d'identification du candidat portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL

N°28/AT/DG/DAMP/DAM/2025

« La constitution d'une short-list des prestataires exerçant dans divers domaines de formation »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis de l'appel à manifestation d'intérêt national dans les quotidiens nationaux, sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou sur le site web officiel d'Algérie Télécom EPE SPA.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

